



**Formulaire de demande d'accès aux recyparcs de Tibi :
Déchets provenant d'ASBL ou d'École.**

Veillez nous transmettre ce formulaire soit par courrier postal, soit par mail : etudes@tibi.be.

Nom de l'établissement :

Numéro de TVA :

Adresse :

N° : Bte :

CP : Commune :

Nom et prénom de la personne de contact :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Recyparc souhaité :

Déchets autorisés :

- Bouchons de liège et fonds de cire de bougies (séparément) ;
- DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ;
- Huiles et graisses de friture (séparément) ;
- Métaux ;
- Papiers-cartons ;
- Piles et accumulateurs ;
- Pneus ;
- Textiles ;
- Verres transparents incolores et colorés (séparément).

Pour information, ci-après, les catégories de déchets pour lesquelles l'accès est disponible moyennant paiement préalable :

- Déchets verts : 12,00 € HTVA /m³ déposé
- Encombrants/Bois/EPS/Plastiques durs : 36,00 € HTVA /m³ déposé
- Inertes/Plafonnages et plâtres/Verre plat : 36,00 € HTVA /m³ déposé

Un courrier postal avec un QR code vous sera envoyé, vous permettant ainsi de rentrer sur le recyparc choisi.

DATE :

SIGNATURE (précédée de la mention : lu et approuvé) :

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter : 0800/94.234

Tibi, rue du Déversoir 1 à 6010 Charleroi (Couillet)